L'ESTRAN

AN AOD VEO

Revue municipale de Loctudy/novembre 2001/numéro 22

L'ESTRAN

SOMMAIRE

FIANCAILLES p.2

ASSOCIATIONS p.6

MARGODIG p.9

HISTOIRE p.11

PATRIMOINE p.13

ACTUALITÉ p.14

n°22

EDITO C'EST LA RENTREE...

en couverture,
Margodig, nouvelle vedette SNSM

11 SEPTEMBRE 2001

L'ESTRAN
AN AOD VIO

Mairie de Loctudy
Place des Anciens Combattants
29750 LOCTUDY
Tél. 02 98 87 40 02

Directeur de la publication :
Joël PIÉTÉ
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN
Créations Graphiques 02 98 87 43 69
Impression :
Imprimerie de l'Atlantique 02 98 53 47 14
ISSN 1283 5609.
Ont participé plus particulièrement à ce numéro :
J. et A. Balanec, M. A. Buannic, J. Cariou, L. Craff, M. Chaffron, S. de Chantérac, G. Jourdren, F. de Laubrière, O. Leroux, J. Mariel, M.A. Mariel J. Piété, M. le Roy, Y. Tepho,...

www.loctudy.fr

L'été s'est achevé depuis quelques semaines. Côté météo, ce cru a été plutôt satisfaisant grâce à un ensoleillement généreux.
Nos nombreux visiteurs ont pu découvrir les efforts accomplis par la commune pour améliorer l'accueil et le cadre de vie notamment en arpentant la rue Sébastien Guiziou et en découvrant les travaux engagés à Larvor.
Les élus, les employés municipaux, les responsables des nombreuses associations se sont mobilisés pour créer des animations variées dans le domaine de la pêche, du nautisme, du sport et de la culture.
L'organisation mise en place pour la collecte des déchets ménagers a pu se révéler imparfaite en quelques endroits mais les problèmes rencontrés ont souvent été aggravés par les actes d'incivilité de personnes peu respectueuses des efforts consentis par une très large majorité de nos concitoyens pour conserver notre ville propre.
Nous n'avons pas non plus échappé aux dégradations qui semblent devenir «l'art de vivre» d'une certaine jeunesse mais dont le coût est supporté par l'ensemble de la collectivité.
Nous avons vécu un moment d'intense émotion avec le baptême de Margodig, nouvelle vedette de notre station SNSM. Plusieurs centaines de Loctudystes avaient tenu à s'associer à la mise en service de ce symbole de solidarité et d'entraide.
La page de l'été est maintenant tournée. C'est la rentrée de nos enfants dans les écoles, des sportifs dans leurs compétitions, et de tous ceux qui ont repris la vie professionnelle...
Bonne rentrée à tous.

Joël Piété
Maire de Loctudy

LES FIANCAILLES DE LA DEMOISELLE

Est-ce la crainte de s'éloigner de son coin de pays : notre séduisante demoiselle bigoudenne, après s'être engagée en grandes pompes à Kérazan en 1997 avec le chevalier Bretvin de Loire-Atlantique, a aussi rompu ses fiançailles avec le sieur de Tire-Douzil du Haut Poitou. Sans doute a-t-elle considéré qu'elle ne pouvait envisager le mariage avec les chevaliers servants de deux confréries vineuses pour s'allier avec le porte-emblème d'un produit authentiquement cornouaillais, le cidre. Certains diront qu'elle est volage, ce serait oublier qu'elle cherche à promouvoir sa commune en convolant avec le prince qui sera le plus apte à servir son objectif. Et puis comme toutes les jeunes filles, elle doit vivre la période délicate des fiançailles, si bien caractérisée dans un dicton breton «entre la promesse et le mariage, le diable rôde».

Quoiqu'il en soit, c'est en toute sérénité le 14 juillet, que notre demoiselle tant courtisée s'est une troisième fois fiancée avec le grand maître des cidriers de Cornouaille. Au matin, entraînés par le bagad et le cercle de Combrit, les attelages transportant les tourtereaux et leurs tuteurs, ont été conduits majestueusement au port de plaisance où se déroulaient les cérémonies. Les parents et les amis se sont retrouvés autour d'un pique-nique convivial, où dans la gaieté, ils ont apprécié les produits du terroir (langoustines arrosées de cidre agrémenté de crêpes et de kouign).

A quatorze heures, sous le soleil, se déroula la cérémonie solennelle des accords. L'entremetteur (baz-valan, porteur d'une branche de genêts, coritac'h en dialecte bigouden) qui portait le traditionnel panier noir vanta les qualités de la demoiselle, merveilleux crustacé aux reflets de corail qui accepte de quitter le fond de l'océan pour venir agrémenter nos tables. Sa fortune est grande, elle a des intérêts dans un port de pêche dynamique et dans un port de plaisance florissant. Le fiancé, quant à lui, a des mérites incontestables : il est le symbole d'une breuvage magique, coloré, pétillant que nos ancêtres dégustaient dans l'île mythique d'Avallon ; son sigle, grâce à son appellation contrôlée (AOC), est protégé.

Et puis, il est de même rang que la demoiselle : c'est la condition essentielle à respecter pour que le mariage aboutisse. L'entremetteur l'a détectée. Ne disait-on pas autrefois qu'il devait être suffisamment psychologue pour pouvoir marier un Turc à une Juive, un fakir à une Lapone. Devant leurs tuteurs, en présence du maire qui a donné son aval, les fiancés se sont engagés.

Quant à l'entremetteur, il attend avec impatience la date du mariage, car c'est à ce moment seulement qu'il bénéficiera de ses gages, qui, en pays bigouden, sont «trois mille francs, une paire de chaussures de cuir et le repas de noces gratuit». Quant aux organisateurs de l'association «Fêtes, Animation, Rencontres» ils souhaitent que, de cette union, se dégage une recette succulente alliant le produit de la mer celtique (la langoustine) et le produit de la terre cornouaillaise (le cidre), cela pour le plus grand prestige de notre terroir.

Au cours de la cérémonie, François Dubin, Hugues de Penfentenyo, Gustave Jourdren ont été intronisés dans la confrérie des maîtres cidriers de Cornouaille et ont juré de tout faire pour que le cidre de Cornouaille AOC soit reconnu à sa juste valeur. Durant l'après-midi, sous un soleil éclatant, sur le podium face à la magnifique baie, les participants à cette fête joyeuse ont apprécié les prestations du bagad et du cercle de Combrit.

DIMEZIÑ AM DIMEZELL

Sur awalc'h eo gant an aon da bellaat deus he c'horn-bro ma'z eo bet torret he dimeziñ gant hon dakenn a Vigoudenn bet prometet ganti koulskoude war an ton bras e Kerazan e 1997 en em unaniñ gant ar Marc'heg Bretvin eus al Liger Atlantel. Hag ur wech ouzhpenn torret ar bromesañs gant an Aotrou de Tire-Douzil eus Bro Poitou Uhel.

A-dra-sur he deus soñjet ne oa ket kaer mont d'ober tiegezh gant ur Marc'heg Breuriezh Gwin ha kavet gwelloc'h ganti en em liammañ gant un douger banniel deus un evaj blaz Kerne don gantañ, ar Chistr evel just !

Teochoù fall a lâro eo penn-skañv an dimezell, met ne zisoñjit ket e ra he seizh gwellañ evit enoriñ he c'homun en ur gemer ar Priñs nemetañ gouest da servij ar pezh he deus lakaet en he fenn. Ouzhpenn e rank an dimezell bevañ mare delikat ar bromesañs evit sentiñ d'an dro-lavar :

Etre an dimeziñ hag an eured e vez an Diaoul o redek.

Forzh penaos eo bet dimezet hon dimezell, ar peoc'h en he spered, gant Mestr Meur Chistr Kerne, evit an trede gwech, d'ar 14 a viz gouere.

D'ar mintin eo bet sterniet ar charabanioù evit kas an daou bichon yaouank hag o zestoù, war an ton bras, betek ar porzh-bageal lec'h ma oa lidet ar briadelezh.

Tro-dro d'ur pik-nik a- feson eo en em gavet kerent ha mignoned, ha chichen tout an dud davat o lipañ boued lipous ar vro : grilhed-sabl, krampouezh, kouign, kaset war draoñ gant chistr.

Da ziv eur goude kreiste oa deuet mare Lid Meur an Emglev. Ar bazh-vanal gant e skour banal ha e baner du a fougasas perzhioù mat ar verc'h nevez, loenig krogen livet korailh, asantet ganti dilezel strad ar mor bras evit dont da gaerraat hon doalioù deomp, ha merc'h pinvidik-mor ouzhpenn dre m'he deus lodoù en ur porzh-peskëta hag en ur porzh-bageal en e vleud ! Deus e du e zegas ar mab nevez talvoudegezhioù deus ar c'hentañ, heritour ma'z eo deus un evaj burzhudus, alaouret, bourbouilhus, bet lipet gwechall gozh gant hon hentadoù en Enez marzhus Avalon, e vrud mired strizh gant al lizerennoù AOC.

War ar memes renk emañ eñ gant an dimezell : evel-se e rank bezañ an Emglev hervez ar bazh-vanal, skiant awalc'h gantañ da «zimeziñ un Turk gant ur Juivez, ur Fakir gant ul Laponez» !

Dirak an testoù hag an Aotrou Maer, disklêriet gantañ e oa a-du, o deus prometet an dud nevez e vint fidel... evit ur mare.

E-keit-se emañ ar bazh-vanal o pilpazañ da c'hortoz devezh an eured : n'eus nemet neuze e c'hounezo e goumanant : hervez lezenn ar Vor Vigoudenn, ur rumm botoù ler, tri mil lur hag ar friko evit netra.

Ar re a ra war dro ar gevredigezh «Festoù, Kas-en-dro, Emgavioù» a zo en soñj sevel ur sekred-kegin en ur unaniñ dimezell Mor Keltiek hag Evaj Douar Kerne evit brasañ brud hor Bro.

E-keit-se eo bet kadoriet François Dubin, Gustave Jourdren, Hugues de Penfeunteunyo e Breurierezh Mistri Chisterien Kerne AOC, hervez e renk uhel.

Tomm-heol e-pad ar penn-devezh ha, war ar podium e tal ar bae kaer, Bagad ha Kelc'h Keltiek Kombrid o c'hoari hag o tañsal evit brasañ plijadur an dud deuet d'ar fest laouen-se.

Traduction : Michel le Roy

Chants, danses et costumes au programme de ces fiançailles 2001

EN MAIRIE

L'AGENDA DU MAIRE

JUIN

07 juin Communauté de Communes Le Guilvinec
08 juin Association Ouest Cornouaille Promotion à la Mairie de Pont-l'Abbé
11 juin 17h30 – en Préfecture, réunion pour la station d'épuration
19h – au SDIS de Châteaulin, prise de fonction du Lieutenant Colonel Bernard
13 juin Communauté de Communes
14 juin 14h –à la DASS, réunion sur l'assainissement
18h15 – commission port et littoral avec les adjoints
15 juin Cérémonie Monuments aux Morts, congrès national des évadés de guerre
19 juin 9h – Réunion Pays de Cornouaille à la Préfecture
17h – caisse des écoles (trois écoles)
18h – commission d'appel d'offres, avenant n°2 pour les travaux d'aménagement de la rue S.Guizioux
20 juin Réunion pour la rénovation de la sacristie
22 juin 18h – conseil portuaire
20h30 –conseil municipal
25 juin 11h – Réception des travaux de rénovation de la statue de la vierge à la chapelle des Croix
15h – à la mairie de Plobannalec, réunion pour le confortement du cordon dunaire au Ster Kerdour
18h – M. Le Rider, Institut de France Urbanisme, DPAS à Kerfeunteun avec le Secrétaire Général de la Préfecture
28 juin Bureau CCPBS à Pont l'Abbé
30 juin 9h – Assemblée Communauté de Communes au Guilvinec
16h30 – Réception CEAPC en Mairie
17h30 – Réception M. Le Ridder en Mairie

JUILLET

03 juillet 9h30 – réunion au conseil général du comité de pilotage des dessertes routières des ports bigoudens
05 juillet Bureau CCPBS à Loctudy
09 juillet Réception du Maire pour le service de sécurité
10 juillet Comité technique paritaire de la CCPBS à Loctudy
11 juillet 10h – Rencontre avec Mme Marie Attard de l'AOCP pour les chemins de randonnées
11h – point sur les travaux d'assainissement avec la SAUR - CISE
12 juillet Accueil Internationaux LASER à Langoz
13 juillet Inauguration de l'extension du siège de la DDE à Quimper
15 juillet Remise des prix Internationaux LASER à Langoz
17juillet Point sur les travaux de réparation de la sacristie
23 juillet 17h – Rendez-vous avec société Grandjouan
18h – ouverture des plis pour la construction des toilettes publiques, Le Compès
27 juillet Rencontre avec le Major Carlier responsable des CRS
30 juillet salle du conseil à Douarnenez, réunion de l'AOCP

AOUT

1er août Société Ouest Environnement
02 août Point presse sur le Port de Plaisance
03 août Remise des prix du tournoi de tennis à Loctudy
06 août Remise des prix national Corsaire à Langoz
08 août Réception Société Dexia Financements à la CCPBS à Pont l'Abbé
10 août Réunion en mairie association des «Amis de l'orgue»
21 août 8h30 – commission de sécurité à la préfecture
17h30 – communauté de communes
28 août Réception Direction Régionale SAUR France à la CCPBS
30 août Bureau CCPBS
31 août Réception à la bibliothèque municipale du 1000ème adhérent

SEPTEMBRE

04 septembre
14h – au conseil général, politique commune pêche après 2002
20h – réunion d'information groupe scolaire J.Ferry section primaire
05 septembre
POS commission municipale
06 septembre
Commission d'appel d'offres extension CNL
07 septembre
10h30 – rendez-vous avec la société SETUR, étude d'assainissement
18h30 – commission port littoral
08 septembre
Baptême de la vedette SNSM «Margodig»
10 septembre
réunion CCPBS avec Grandjouan service OM
12 septembre
14h – comité technique paritaire CCPBS à Loctudy
16h – SETUR assainissement
17 septembre
POS, réunion plénière du groupe de travail
19 septembre
Présentation aménagement Enclos Paroissial par M. Lanctuit, architecte
24 septembre
Présentation par CREOCEAN de l'étude d'extension du Port de Plaisance
27 septembre
réunion conseil de communauté à St Jean Trolimon
28 septembre
conseil municipal

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2001

- Adoption du projet d'aménagement du rond-point de Poulavillec et de la réalisation d'un parking,
- Marché de travaux pour le programme d'assainissement 2001,
- Vote d'une subvention au C.N.L.,
- Vente d'un terrain au lotissement communal de pratouarc'h,
- Souscription d'un abonnement à Météo France au port de plaisance,
- Transfert de la compétence «surveillance des plages» à la communauté de communes du pays bigouden sud,
- A la demande du comité de vigilance du maintien de la maternité de Pont l'Abbé, vœu en faveur du maintien de la maternité,

Séance du 28 septembre 2001

- Solde de la participation communale pour le programme d'électrification 1998-1999 à la communauté de communes,
- Accord de l'indemnisation proposée par la compagnie d'assurances pour la restauration de la sacristie de l'église,
- Signature d'une convention avec le Cercle Nautique de Loctudy (C.N.L.),
- Participation financière de la commune à l'association petite enfance du pays bigouden pour la crèche halte garderie et le R.A.M. à Ty liou,
- Construction de toilettes publiques sur 3 parkings de la commune,
- Communications des rapports annuels de l'année 2000 sur :
- le prix et la qualité du service public de l'eau potable, le service public de l'assainissement, le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, les marchés

Port de Plaisance :
- Présentation des résultats de l'étude réalisée par la société CREOCEAN sur les matériaux de dragage,
- Avis du conseil municipal sur l'extension des installations portuaires de plaisance,
- Signature d'une convention avec la ville de Pont l'Abbé pour le centre de loisir sans hébergement «mercredis-loisirs»,
- Présentation du projet de desserte des ports bigoudens,
- Communauté de communes du pays bigouden sud – Désignation d'un représentant de la Commune à la commission d'évaluation des transferts de charges,

Le décret n° 200-1277 du 26 décembre 2000 a supprimé la fiche individuelle et de nationalité française ainsi que la fiche familiale d'état civil. La fiche familiale est notamment remplacée par une copie du livret de famille; pour la fiche individuelle, une copie de la carte nationale d'identité, en cours de validité (valable 10 ans) est suffisante.

Le décret n° 2001-899 du 1er octobre 2001 a abrogé les dispositions réglementaires relatives à la certification conforme des copies de documents délivrés par les autorités administratives, sauf pour des copies demandées par des autorités étrangères.

SOCIAL

Cette rubrique sociale mobilise fortement et discrètement les élus et les bénévoles de notre cité.

Dans les derniers faits marquants, il faut citer l'inauguration le 23 octobre dernier de vingt-quatre logements sociaux livrés en début d'année à leurs nouveaux occupants en présence des responsables de l'OPAC* et des élus. Il s'agit de douze maisons individuelles à Pratouarc'h, des dix logements collectifs de la résidence de «l'Hôtel des Iles» ainsi que les deux logements individuels situés à l'arrière de ce bâtiment.

**Office Public d'Aménagement et de Construction de Cornouaille*

REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 7 octobre, la tempête n'a pas empêché 250 aînés loctudystes de rejoindre le château du Dourdy pour déjeuner ensemble dans une ambiance conviviale.

Ce repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et financé par la municipalité est une tradition à laquelle Joël Piété, maire, a marqué son attachement. Les serveuses bénévoles ont accepté de consacrer leur dimanche à cette manifestation. Nos anciens ont été très heureux de retrouver des visages connus parmi les serveuses. 783 administrés ont plus de 70 ans. Les personnes qui, pour des raisons de santé, n'ont pu se joindre aux convives ont reçu un colis, les personnes hospitalisées seront gâtées pour les fêtes de Noël.

AIDE À LA MOBILITÉ DES FINISTÉRIENS

Dans ses séances du 25 juin 1998 et du 6 mai 1999, le Conseil Général a décidé de mettre en place une tarification spécifique destinée à favoriser l'accès des Finistériens les plus défavorisés aux transports collectifs du département. Ce dispositif permet d'améliorer leurs déplacements, rendus nécessaires par la recherche d'emploi ou par des démarches administratives.

Pour pouvoir bénéficier d'une carte de transport, il faut justifier de ressources égales ou inférieures à 80% du SMIC, pour 169 heures mensuelles.

une personne seule, 14 028,00 frs pour le trimestre,

un couple 18 237,00 frs pour le trimestre.

Bénéficiaires : Allocataires du RMI, demandeurs d'emploi (allocations inférieures à 80% du SMIC), titulaires de l'allocation adulte handicapé, Titulaires CES ou CEC.

L'AIDE ALIMENTAIRE

Lors de l'assemblée générale de la banque alimentaire qui s'est tenue à Quimper au mois de mai dernier, les participants ont voté la contribution de 40.00 francs qui sera versée par chaque bénéficiaire au comité local de la banque alimentaire. Cette somme sera reversée à la banque alimentaire départementale pour financer les structures de stockage.

Joël Piété en compagnie des bigoudènes de Loctudy

SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION

AVEC «MERCREDI LOISIRS»

Centre de loisirs sans hébergement de la ville de Pont-l'Abbé

Lors du Conseil Municipal du vendredi 28 septembre dernier, il a été décidé de signer une convention avec Mercredi Loisirs de Pont-l'Abbé, afin de faire bénéficier les enfants loctudystes, fréquentant ce centre, des mêmes conditions que les enfants Pont-l'Abbistes.

Conditions de fonctionnement

Enfants de 3 à 12 ans répartis en deux groupes :
1er groupe : enfants de 3 à 6 ans,
2ème groupe : enfants de 7 à 12 ans.
Accueil tous les mercredis, sauf durant les vacances scolaires,
pour la journée de 7 h 30 à 19 heures,
ou uniquement pour l'après-midi,
à partir de 13 h 30.
Prix : 57,00 frs pour la journée complète (repas compris) contre 114,00 frs pour les enfants des autres communes.
32,00 frs pour l'après-midi contre 47,00 frs pour les enfants des autres communes.
Dans les deux cas, le différentiel de prix est pris en charge par la commune.
Inscription : au moins la veille pour les enfants fréquentant le centre toute la journée, accueil libre pour l'après-midi.

Modalités de paiement

Par tickets qui sont à acheter sur place au Service «enfance, jeunesse»
7, rue du Penquer à Pont-l'Abbé
- le mardi matin de 10 h à 12 heures
- le mercredi toute la journée.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au service enfance jeunesse de Pont-l'Abbé - téléphone 02 98 66 09 09 ou 02 98 66 06 16.
La signature de cette nouvelle convention permet de compléter la gamme des possibilités d'accueil des jeunes enfants offertes aux parents.

Rappel des conventions existantes

-Convention avec le centre de Rosquerno de Pont-l'Abbé
Accueil des enfants de 3 à 14 ans pendant les vacances scolaires,
Tarif : 57,00 frs la journée, repas compris
32,00 frs l'après-midi.
Horaires : de 7 h 30 à 19 h.
-Convention avec la crèche de Ty-Liou à Pont-l'Abbé
Crèche :
Accueil des enfants jusqu'à 3 ans sous réserve que les parents travaillent.
Tarif : entre 67,00 frs et 118,00 frs suivant le quotient familial.
Horaires : de 7 h 45 à 19 h 15.
Halte-garderie
Accueil des enfants jusqu'à 4 ans,
Formule à la carte : à l'heure, à la journée, à la demi-journée avec un maximum d'un jour et demi par semaine.
Tarif : entre 6,00 frs et 14,00 frs l'heure suivant le quotient familial.
Horaires : de 8 h 30 à 17 h 30.

LA RENTREE SCOLAIRE

Une reprise sans histoire, ou presque...

Un effectif en légère hausse à Jules Ferry et à Larvor, plutôt stable à Saint-Tudy. Quelques nouvelles têtes dans les équipes professorales, mais pas de gros bouleversements. Quelques petits chagrins, bien vite consolés, chez les tout-petits pour leur premier contact avec l'école.
Bref, la routine, serait-on tenté de dire en qualifiant cette rentrée 2001-2002 de «sans problème», si ce n'était le refus par l'Académie de créer un demi-poste supplémentaire pour l'école de Larvor.

(voir encadré «école de Larvor» ci-dessous)

EFFECTIFS ENSEIGNANTS

Jules Ferry

école maternelle
Edmond Ploncard
Directeur (grande section)
Jean Marc Trassard
(moyenne section)
Fabienne Pigeaud
(petite section)
école primaire
Jacqueline Stéphan,
directrice (CE1-CE2)
Véronique Crosnier (CP)
Eric Verhoest (CM2)
Isabelle Scuiller (CM1-CE2).

Larvor

Claudine Lucas,
directrice
Yannick Gloaguen
demi-poste (maternelle le matin, enseignant itinérant d'anglais l'après-midi).

Saint Tudy

Madame Souron-Wiemann, directrice (CM1-CM2)
Madame Cormier (CE1-CE2)
Madame Le Hénaff
(CP et grande section)
Madame Canévet
(petite et moyenne section)

EFFECTIFS ELEVES

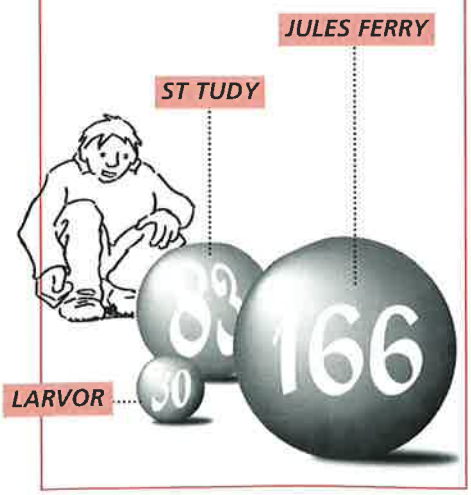

Une belle initiative !

L'association des parents d'élèves de l'école Jules Ferry a mis sur pied une activité manuelle pour les enfants du primaire.
Leurs réalisations, tableaux, patchworks, paillettes, etc... seront mis en lots lors de la fête de l'école.

Appel aux bonnes volontés pour une bonne action

L'an dernier, Madame Toque assurait bénévolement au LAC des cours de soutien scolaire pour les enfants loctudystes inscrits en primaire. Elle a décidé de reconduire cette initiative et souhaiterait avoir l'aide de toute personne disponible pour poursuivre et développer cette action. Les personnes intéressées peuvent contacter le LAC au 02 98 87 92.67.

MOBILISATION POUR L'ECOLE DE LARVOR

Dès la rentrée, les parents d'élèves de l'école de Larvor se sont mobilisés pour tenter d'obtenir un demi-poste et faire en sorte que deux enseignants soient en permanence sur le site. En effet de vingt-quatre élèves l'an passé, l'effectif est passé à trente.
Et ne disposant actuellement que d'un poste et demi, une seule enseignante doit, l'après-midi, prendre en charge l'ensemble de l'effectif réparti sur huit niveaux d'enseignement.
Plus difficile, dans ces conditions, de continuer à assurer un enseignement de qualité. Soutenus par la municipalité et les délégués départementaux de l'Education Nationale (DDEN), les parents d'élèves, après avoir également obtenu l'appui d'élus départementaux, conseil général, député et sénateur, ont pris contact avec l'inspection académique, espérant fermement que leur demande sera agréée.

ASSOCIATIONS

LA RENTREE CHEZ LES SPORTIFS

La fin de l'été est, pour beaucoup de sports, synonyme de début de championnat. Depuis quelques semaines déjà, les sportifs ont regagné leurs terrains de jeux. A l'aube de cette nouvelle saison, il ressort trois caractéristiques essentielles dans les différentes disciplines. La première est l'importante participation des jeunes. La seconde est la qualité de l'encadrement des différentes activités. Encore, bravo aux bénévoles. Et la troisième est la motivation de tous. Avec ces trois atouts, le succès pourrait bien être la cerise sur le gâteau en fin de saison...

LE TENNIS CLUB

Une saison dans la continuité

Jeu, set et match... tel est sur les courts de tennis le verdict prononcé par l'arbitre au terme d'une rencontre. Joie, sérénité et motivation... tels sont les maîtres-mots d'Alain Le Bleis, le président du tennis club loctudyste.

Un courant porteur

Cette JOIE est double. D'une part, celle de posséder une infrastructure de grande qualité avec deux courts couverts et cinq en extérieur, et d'autre part de voir, d'année en année, toujours autant de jeunes choisir le tennis comme discipline sportive de loisir. «Même si les années Noah et Leconte sont du passé, reconnaît avec une pointe de nostalgie le président, l'engouement pour le tennis continue au travers de la relève en la personne des gros espoirs Escudé, Grosjean et des «anciens» Pioline, Santoro.»

Un encadrement de qualité

La récente tenue de l'assemblée générale annuelle a démontré l'évidente SERENITE qui règne au club. Elle est la résultante de la bonne ambiance entre les différents joueurs. «Nous n'enregistrons que peu de départs du club», souligne le président Le Bleis, qui rajoute aussitôt qu'ils sont toujours motivés par des déplacements pour la poursuite des études.

Autre élément de grande importance concourant à la SERENITE dans le club est l'encadrement lui-même, aussi bien dans la conduite administrative que formatrice. Car outre les dirigeants, le club possède en Georges Prevost, breveté d'Etat et Jacques Guiziou, éducateur, deux atouts-maîtres pour la formation des jeunes.

Une motivation toujours présente

Tournoi interne toutes catégories, tournoi des jeunes, tournoi d'été, championnat... la MOTIVATION tant dans l'organisation que dans la participation est toujours au rendez-vous.

Ainsi le tournoi d'été, remporté cette saison par Thomas Oger chez les messieurs et par Magali Girard chez les dames, a enregistré plus de trois cents inscriptions. Le tournoi interne, disputé à chaque fin de championnat, a démontré, entre autres, les qualités des lauréats Grégory Le Roux et Franck Le Drezen. Celui des jeunes a confirmé la valeur naissante des Marc Primot, David Le Reun, Paul Edinger et Marine Le Bris.

Quant au championnat où, pour la saison 2001-2002, sont engagées quatre équipes hommes (1 en D1, 2 en D2, 1 en D3) et deux équipes femmes (1 en D1, 1 en D3), il devrait particulièrement sourire à la formation leader féminine. «Classées toutes deux en 15.4, Adeline Le Bescond et Nathalie Piété, bien épaulées par Julie Durand et Amandine Richard, devraient, pronostique le président Alain Le Bleis, bien figurer et même l'emporter dans leur groupe...».

Le vent est aussi à l'optimisme !

Informations pratiques

Tennis club de Glévian, rue de Glévian
Téléphone 02 98 87 55 81
Président : Alain Le Bleis
Accueil : Sandra Natzaroff
Professeurs : Georges Prevost, breveté d'Etat et Jacques Guiziou, éducateur
Coûts des adhésions pour l'année (de septembre à fin mai)
inscriptions avec entraînement dirigé
Débutants, poussins, benjamins, minimes : 450.00 F (68,6 Euros)
Cadets : 550.00 F (83,85 Euros)
Juniors-seniors : 850.00 F (129,58 Euros)
inscriptions sans entraînement dirigé
Adultes : 500.00 F (83,85 Euros)
Collectif adultes par groupe de quatre minimum : 500.00 F (76,22 Euros)
Cartes «10 heures» d'utilisation des courts : 400.00 F (60,98 Euros).

Le «tournoi des jeunes»

AS. LOCTUDY-FOOTBALL

Prendre un bon départ pour la nouvelle saison...

«Rien ne sert de courir, il faut partir à point...». Philippe Le Pober, le président de l'AS Loctudy, aura eu tout loisir de méditer ce proverbe durant l'intersaison. Et pour cause, l'an passé, suite à de nombreux faux pas en début de championnat, la formation A du club, classée 3ème au final, rata son accession en 1ère division.

Aussi, avec toujours ce même objectif de montée à l'échelon supérieur, les coéquipiers du président ont-ils mis tout en œuvre pour démarrer dans le bon sens. Certes, le championnat est long, mais le départ s'annonce, cette année, très prometteur...

L'équipe A de l'ASL pour la saison 2001/02

Une progression constante...

C'est avec une réelle fierté que le président Le Pober se plait à énumérer les formations pratiquant le ballon rond à Loctudy. «Il y a quatre ans, souligne-t-il, l'ASL ne comptait q'une équipe en championnat».

S'il est vrai que l'épopée des Bleus en coupe du monde a contribué à cet essor, il est indéniable que celui-ci est aussi pour beaucoup la résultante de l'efficace travail mené assidûment par les dirigeants et les entraîneurs.

... pour une panoplie complète

Faisons l'inventaire de l'effectif du club.

Ils sont plus de trente débutants, poussins et benjamins à s'être inscrits auprès de Pascal Le Reun et Thierry Cariou, chargé de l'organisation de l'école de foot animée par Michel Guiziou, Franck Tourmente, Pierre Jean Gueguen et Jérôme Lozach.

Deux autres formations «jeunes» sont engagées en championnat, celle des moins de 13 ans et celle des moins de 15 ans, respectivement dirigées par Gilbert Laot et Pierre Galantine.

Dans les rangs seniors, les 56 joueurs licenciés ont permis d'engager, pour cette saison 2001-2002, une troisième équipe en championnat, où l'on retrouve désormais la A en promotion de 1ère division , la B en seconde et la C en troisième.

Et toutes trois et surtout la A de Jean Yves Plouhinec et du président Philippe Le Pober, visent la montée.

Quel beau challenge !

REPRISE AU DOJO

Le dojo loctudyste, qui a fait l'objet d'une présentation dans le précédent ESTRAN (n°21), a regagné les tatamis de la salle de kergolven pour la nouvelle saison.

Les inscriptions pour la pratique du judo ou du JU-JITSU self défense sont toujours possibles soit au siège du club (tél. 02 98 87 91 20) soit auprès des professeurs :

Louis Guiziou (tél. 02 98 87 02 95) ou Yves Le Bohec (tél. 02 98 87 89 54).

Horaires des cours
Enfants débutants (à partir de 6 ans) :
mercredi de 15 h 30 à 16 h 30
samedi de 10 h 00 à 11 h 00.
Ceintures jaunes et oranges :
mercredi de 16 h 30 à 18 h 00
samedi de 11 h 00 à 12 h 00
Ceintures vertes et noires :
mercredi de 18 h 00 à 19 h 30
vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
JU-JITSU self défense :
lundi de 19 h 00 à 20 h 30
mercredi de 19 h 30 à 21 h 00.

Tarifs :
Adhésion et cotisation licence-assurance
Tarif unitaire dégressif suivant le nombre d'inscrits par famille.

1 adhésion :	700.00 F (106,71 Euros)
2 adhésions :	600.00 F (91,47 Euros)
3 adhésions :	450.00 F (68,60 Euros)
4 adhésions :	300.00 F (45,73 Euros).

LA GALOCHE LOCTUDYSTE

(COUP DE CHAPEAU À LA GALOCHE LOCTUDYSTE)

Faire aussi bien la prochaine saison !

«Impossible de faire mieux, tout au plus pourra-t-on faire aussi bien» se plait à dire Gaby Le Berre, le président de la galoche loctudyste. De là à penser que le club manque d'ambition serait une erreur. Car la raison en est toute simple : les trois formations engagées en championnat ont été, toutes trois, sacrées championnes dans leurs catégories respectives à l'issue du championnat qui s'est terminé le samedi 7 juillet dernier. Difficile effectivement de faire mieux... Pour la première fois dans les annales de la galoche, ils ont ainsi réalisé le grand chelem. Et un, et deux et trois,... un carton plein qu'ils vont tenter de rééditer la prochaine saison...

Une progression rapide

Si la pratique de la galoche, sport alliant distraction et convivialité, a, depuis de nombreuses années, existé autant à la cale, à Larvor, au Suler qu'à Hent Croas et autres endroits reconnaissables bien souvent par les marques laissées par les «Pika» (piquer) des «Peiou» (palets), la création du club loctudyste est cependant relativement récente. «C'était début 1994, se souvient bien Gaby Le Berre. Lorsque j'ai pris ma retraite, dit-il, je voulais faire quelque chose pour meubler mes loisirs». Bien vite le groupe des galocheurs s'est étoffé et, à la même cadence, les résultats ont suivi : un premier titre dès 1995, suivi d'un autre en 1998 et, cerise sur le gâteau... et un... et deux... et trois titres obtenus par les trois équipes engagées cette saison en championnat avec à leur tête Guy Cariou, Gaby Le Berre et Yves Hénaff.

Un club formateur

L'un des mérites, et non des moindres, du club de galoche est de drainer chaque année dans ses rangs de plus en plus d'adhérents et d'assurer la promotion de ce sport auprès des jeunes. En effet, depuis 1996, nombreux sont les galocheurs qui régulièrement se rendent dans les cours des écoles loctudystes pour initier les jeunes-garçons et filles-à leur sport favori.

Une excellente initiative pour préparer l'avenir de la galoche et augmenter encore le nombre d'équipes en compétition officielle. Il est possible d'ailleurs, que pour la saison 2002 qui va démarrer à la mi-mars, une quatrième équipe loctudyste s'alignera en championnat. Alors, après trois titres en 2001, pourquoi pas 1-2-3... et 4 lors des prochains sacres. Le défi est lancé !

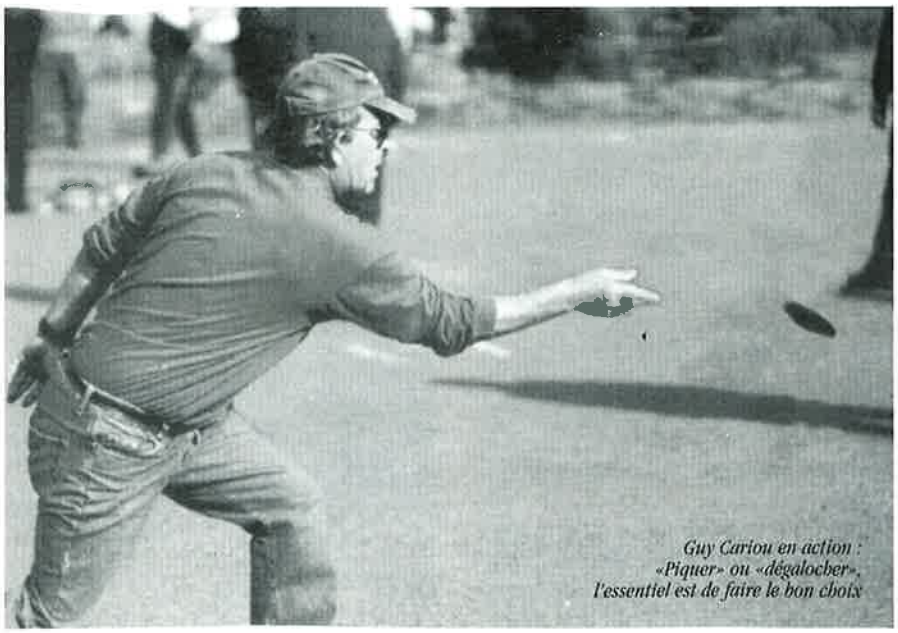

Guy Cariou en action : «Piquer» ou «dégalocher», l'essentiel est de faire le bon choix

LE CERCLE NAUTIQUE (CNL)

Au nombre des activités proposées par le CNL (Cercle Nautique de Loctudy), qui a fait l'objet d'une présentation détaillée dans le précédent ESTRAN (n°21) figure l'école de sport qui, créée en 1982, rassemble des jeunes évoluant sur plusieurs types d'embarcations.

Les entraînements pour les cinquante-cinq jeunes inscrits pour la saison ont débuté début septembre et se déroulent tous les mercredi et samedi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

Planning

Mercredi : Optimists et planches «débutants»
New-cat – 012 D II
Samedi : Optimists «confirmés» D III, D II
Planches «confirmées»" et D I – D II
Cata F 1 et KL 15,5
4.20 et laser D I, D II

et aussi des cours de croisière :
Cet automne sont proposées également des cours de croisière qui se déroulent les vendredi et lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

des régates :
2 et 3 novembre en croiseurs.

Il est toujours possible de s'inscrire auprès du CNL – tél. 02 98 87 42 84.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS VOUS INFORME

Avis à toutes les associations. Nous vous rappelons que l'espace associatif de Quimper propose un point information dans les communes suivantes :

-Lesconil, le 9 novembre de 15h à 19h
-Loctudy, en décembre (date à déterminer)
-Penmarch, le 19 janvier 2002 de 9h à 12h
-Combrit, le 23 février 2002 de 9h à 12h

Ces rencontres individuelles sont l'occasion d'aborder toutes les questions que vous vous posez dans votre association (responsabilité, assurance, emploi,...).

Pour prendre rendez-vous lors de ces points informations, contacter l'espace associatif de Quimper (02.98.52.33.00).

Sinon, pour toutes autres informations, vous pouvez contacter la maison des associations de Loctudy (02.98.87.91.44).

LE BILAN DE LA SAISON

FIN DE SAISON À LANGOZ

Malgré le très beau temps, la plage n'est plus celle de l'été. Baigneurs, baigneuses, fervents de la bronzette, enfants qui pataugent et jouent avec le sable, ils sont tous repartis et on compte sur leur retour l'an prochain.
En les attendant, ce sont les familles le mercredi, les boulistes certains jours, le va-et-vient coloré des planchistes au milieu des zodiacs de sécurité qui feront l'animation de Langoz. Il y aura chaque jour, sur la digue, des promeneurs à pied et des observateurs restés à l'abri de leur voiture qui bavardent ou rêvent, regardent la mer, les bateaux, les oiseaux, jumelles pointées sur l'horizon.
Avec la grande marée, ramasseurs de goémon et laminaires sont venus remplir remorques ou seaux. Quelques pêcheurs à pied ont fouillé les algues tentant leur chance à la pêche aux crevettes.
Les touristes sans enfant sont arrivés à Renouveau : troisième âge, mais aussi tous âges, venant d'un peu partout. Ils découvrent, questionnent, admirent le site. Par petits groupes, ils randonnent, canne à la main et sac au dos.
Ils trouvent que certainement on vit mieux ici qu'en ville, surtout en retraite.
En ces temps de difficultés et d'incertitudes, il faut convenir que c'est bien vrai. ■

L'OFFICE DE TOURISME

Le démarrage de la haute saison touristique aura été tardif comme par le passé et c'est vers le 21/22 juillet que l'on aura constaté l'arrivée massive de la clientèle.

Si le nombre des passages à l'Office reste égal à celui de l'an dernier (6200 personnes), 2001 sera quand même marqué par le retour des étrangers, en particulier les Allemands et les Anglais et c'est avec plaisir que nous aurons aussi accueilli des Américains, Canadiens, Mexicains, Néo-Zélandais, Australiens, etc...

Pour les locations, nous notons un mois de juillet en régression avec un effritement de la première quinzaine. Par contre, le mois d'août a tenu ses promesses et s'est bien étiré sur les trois dernières semaines.

François Richard, de l'agence Richard, satisfait du mois d'août, met l'accent sur la grosse problématique de juillet, en particulier la première quinzaine qui ne pourra jamais être compensée par de courts séjours en hors-saison et dit la nécessité de porter tous les efforts sur la promotion du début juillet auprès du public.

Pour l'hôtellerie de plein-air, le démarrage de juillet a été très nlent aussi, en particulier pour le locatif. Madame Thomas gérante du Camping des Hortensias remarque une progression pour le mois d'août mais constate aussi une chute rapide du mois de septembre, alors que toutes les conditions étaient réunies pour avoir une belle arrière-saison. Les contacts pour 2002 se font déjà et plus particulièrement pour l'avant saison.

Même écho dans les villages de vacances qu'ailleurs : François Dubin, Directeur du Renouveau, parle d'un mois de juillet très calme, d'un bon mois d'août et de beaucoup d'individuels sur septembre. Bernard Dalis, Directeur du Dourdy note un retour des groupes qui avaient décommandé leur séjour l'an dernier à cause de l'affaire «Erika».

Les animations, organisées par toutes les associations de la commune, ont été fort appréciées. Le calendrier des manifestations sur la commune et aux alentours est l' outil le plus demandé par le public ; les visiteurs auront une prédilection bien marquée pour les animations gratuites.

A ce titre, les initiations à la danse bretonne ont fait un tabac en réunissant sur la piste les anciens comme les jeunes, les locaux comme les estivants, français et étrangers.

Pierre Coquet, après 9 années de bons et loyaux services, a entraîné pour la dernière fois les visiteurs sous la criée de Loctudy. L'argent engendré par ces visites a été offert à Joséphine Chicard, Présidente de la SNSM de l'Ile de Sein, dont Pierre est originaire.

Enfourchant leurs bicyclettes, par jour de pluie ou par grand soleil, les randonneurs sportifs n'ont pas hésité à suivre J.Mariel et J. Balanec sur les chemins de traverse, à la recherche de notre petit patrimoine.

S. Duigou et A. Fleitour, son épouse, ont captivé leur auditoire (hélas peu fourni !) en leur contant la venue de Tito Salas, grand peintre du Venezuela, à Loctudy et ses sources d'inspiration en terre bigoudène.

Quant à Jean-Nicolas Le Goff, il nous a fait découvrir la technique du fixé sous verre, lors de l'exposition début juillet au L.A.C, proposée par l'Office. Plus connue autrefois dans les Balkans, à Venise, en Alsace, mais aussi en Afrique, celle-ci requiert un sens du détail, une patience d'ange et un grand art pictural. On se souviendra avec ravissement de tous ces bateaux, ex-voto si colorés, qui trahissent une grande passion de la mer.

En amont, mais aussi en aval de cette saison, il y a la fréquentation de notre site Internet, toujours en augmentation depuis sa mise en service. Les internautes sont de tous horizons : on citera dans le désordre la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse pour les plus classiques, mais aussi le Mexique, les Emirats Arabes, la Suède, la Norvège, l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, le Danemark, les Pays-Bas, etc... De 6 consultations fin décembre 2000, date de mise en service, nous sommes passés à 522 début juillet 2001.

En conclusion : est-ce la faute à la météo si 2001 ne restera pas dans les annales ou la faute aux RTT (Réductions de temps de travail)?

Il est à souhaiter qu'à l'avenir les 35 heures amélioreront la fréquentation pour les courts séjours hors-saison tout en ne pénalisant pas le plein été, car juillet est un fort beau mois pendant lequel on peut pleinement profiter de ses journées, on ne le dira jamais assez.

Quant à l'arrière saison : aujourd'hui 12 octobre 2001, une visiteuse a franchi le seuil de l'Office pour dire sa satisfaction et tout le plaisir qu'elle avait à vivre ces jours ensoleillés dans un Loctudy accueillant et toujours très fleuri et riche en couleurs.

A bon entendeur,... ! ■

En médaillon, Jean-Nicolas Le Goff

PORT DE PLAISANCE

une très bonne saison estivale

Si dans leur ensemble les responsables économiques dans bon nombre d'activités qualifient l'été 2001 de «mieux que 2000» mais «moins bon que 1999», il en est qui attribue la mention «très bonne» à la récente saison touristique. Il s'agit de Didier Furic, le capitaine du port de plaisance de Loctudy.

Tous les chiffres à la hausse !

En effet, le bilan de la saison 2001 est excellent. On note une augmentation significative (+25%) des escales dans tous les domaines, aussi bien pour les nuitées que pour les séjours dépassant une semaine. Ainsi, pour la première fois, des demandes de locations à la semaine n'ont pu être satisfaites. Cette situation s'est même accentuée lors du championnat de France des corsaires qui s'est déroulé dans les eaux loctudystes du 5 au 11 août dernier. Du coup, pour répondre favorablement aux différentes attentes de ces plaisanciers, ces derniers ont dû être déroutés sur Bénodet et Saint Marine.

Par ailleurs, si la clientèle française a augmenté de 18% par rapport à l'année 2000, la clientèle étrangère, largement dominée par les anglais, a augmenté de 32 %.

Enfin, en ce qui concerne les attentes de places à l'année aux pontons loctudystes, elles sont au nombre de deux cent-cinq demandes. Une extension de la capacité d'accueil est envisagée, le port de plaisance étant l'une des nombreuses vitrines touristiques de Loctudy.■

CLIN D'ŒIL

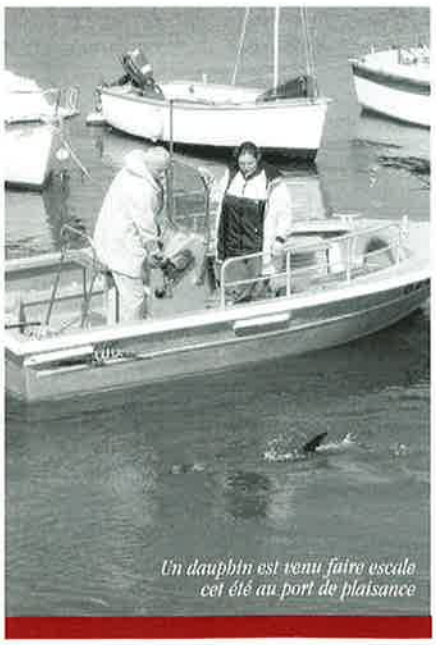

Un dauphin est venu faire escale cet été au port de plaisance

LE BAPTEME DE MARGODIG

L'impressionante foule venue saluer Margodig

S'il est des jours à marquer d'une pierre blanche dans la vie d'une communauté, le baptême du Margodig (SNS 140) constitue en ce sens pour Loctudy, un événement majeur. Ce 15 septembre 2001, sous un soleil éclatant, une foule composée de personnalités dont le président national de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), des préfets de la «terre et de la mer», des donateurs de la SNSM, d'invités et de loctudystes, se pressait sur le terre plein du port de plaisance pour assister à cette grande fête de la solidarité maritime.

De l'étrave de Margodig qui portait le grand pavois, Joël Piété, maire, après des souhaits de bienvenue, rappela l'appui qu'apporte la municipalité à la station locale et sa joie d'ouvrir des festivités dont le but est de célébrer une œuvre recueillant l'adhésion unanime des habitants de la cité. Il souhaite une bonne retraite au canot «Matelot Corentin Cloarec» qui a si bien servi durant sa présence dans notre port. Dans son homélie, Olivier Abgrall, curé de la paroisse, se réjouissait de bénir cette belle réalisation et mit l'accent sur la place importante qu'occupe la mer dans la vie des hommes (leurs travaux et leurs loisirs) et sur l'esprit de sagesse et de solidarité qui doit y régner. Des prières ponctuées par le cantique traditionnel «Astre béni du Marin» furent dites pour les péris en mer et pour ceux qui se dévouent à une plus grande sécurité de la navigation.

C'est avec une énergie souriante que la charmante marraine de Margodig, Sophie de la Rochefoucauld (alias Mary lester), bien connue de l'équipage du canot «Matelot Corentin Cloarec» avec lequel elle a tourné des séquences de films (dont Men Fall), brisa la bouteille de champagne sur l'ancre placée à l'avant du nouveau bateau.

Long de 15 mètres, possédant une coque polyédrique à plusieurs facettes, mu par deux moteurs de 450 chevaux, équipé d'un bulbe caractéristique sur l'étrave, doté à l'arrière d'un bateau pneumatique encastré prêt à appareiller, le SNS 140 est la première vedette d'une nouvelle série de canots de sauvetage échouables, insubmersibles et autoredressables. Elle a coûté 3,3 millions de francs (460 000 euros) financés pour partie par le Conseil Général du Finistère, par le conseil régional de Bretagne, par la SNSM centrale et pour beaucoup par la station locale (1,1 million de francs – 152 600 euros). Sous la houlette de son dynamique président, elle n'a ménagé ni ses efforts ni ses initiatives de toutes sortes (recueil de dons et de subventions dont 30 000 francs de la commune,

Sophie de la Rochefoucauld a pris très à cœur son rôle de marraine

BAPTÊME/suite de la page 9

vente de vins et d'objets, organisation de fêtes, édition d'un livret rédigé gracieusement par la journaliste Noëlle Cousinié) pour dépasser le quota de 20% de l'investissement qui lui revenait.

Le baptême d'une si belle unité, née de la générosité des hommes, valait bien le spectacle grandiose qu'a constitué sa mini croisière dans notre magnifique baie à l'embouchure de la rivière autrefois connue sous le nom d'An Teir.

De conserve avec sept canots de sauvetage de Cornouaille et de deux vedettes transportant les invités et le public, elle a gagné la roche «Margodig» qui lui a donné son nom. En ce lieu plein de symbole se déroula la cérémonie empreinte de gravité, du lancer par la marraine de la gerbe dédiée «Aux Péris en Mer», au son de l'émouvant air «Broiou ar mor» (les Pays de la mer) exécuté par un sonneur de biniou.

Après le retour triomphal et majestueux de la flottille au port de plaisance, les différentes personnalités, Hélène Tanguy, vice-présidente du conseil régional de Bretagne, Annick Le Loch, vice-présidente du Conseil Général du Finistère, Jacqueline Lazard, députée de la circonscription, l'Amiral Guerbrant, préfet maritime de l'Atlantique, le préfet du Finistère, Thierry Klinger, tout en rappelant la participation financière de leurs structures d'appartenance, soulignèrent la nécessité de toujours accroître la sécurité en mer et rendirent un vibrant hommage aux équipiers de la SNSM dont le dévouement est un exemple à citer en cette année du centenaire de la loi de 1901 qui créa les associations reposant sur le bénévolat.

Quant à André Le Berre, conseiller municipal et président du Comité Régional des Pêches de Bretagne, il dit sa satisfaction d'assister à cette cérémonie importante pour les métiers de la mer.

Il appartenait à Michel Cap de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de Margodig et qui œuvrent pour le fonctionnement de la station locale.

Le président de la SNSM, l'amiral Gazanno a dit sa fierté de présider une cérémonie honorant une station exemplaire. Il exprima également sa gratitude à l'amiral Stéphan qui préside avec compétence et dévouement la société de sauvetage du Finistère.

Un pot de l'amitié a clôturé une manifestation aussi solennelle que conviviale. Tous les participants gardent un souvenir fort de ces festivités, sans pour autant oublier les événements tragiques que furent la tempête de décembre 1998, les naufrages dont celui du Neldavik, le sacrifice de certains équipiers des canots de sauvetage.

Tous ceux, marins pêcheurs, plaisanciers qui fréquentent le port de Loctudy sont sensibles au fait qu'après le canot pneumatique équipé par les Sapeurs Pompiers également volontaires, notre havre bénéficie avec l'arrivée de Margodig d'un moyen supplémentaire de sécurité. Sous la direction du CROSS Etel, avec l'aide de la Marine Nationale, ils assurent la plus noble des missions du service public, l'assistanat aux hommes en péril de la mer.

Olivier Abgral baptise Margodig

LES LUNDIS DU PORT

Pour tout savoir sur la découpe, la cuisson du poisson et des fruits de mer

Cet été encore, les Lundis du Port «poissons et crustacés mode d'emploi» ont séduit les touristes venus en nombre. Pas moins de 200 curieux découvraient chaque lundi entre 18h et 19h l'histoire du port de pêche de Loctudy, apprenaient le fonctionnement de la vente sous criée, assistaient à une démonstration de découpe de poissons par un ouvrier poissonnier, et enfin dégustaient la demoiselle de Loctudy. Cette foule pouvait ensuite se disperser sur le port pour acheter poissons et autres crustacés, enrichie des bons conseils sur le choix des produits de la mer et de leur cuisson.

L'équipe du FAR, organisatrice remercie vivement l'équipe de bénévoles, qui une fois de plus, s'est adonnée chaque lundi au rituel bien connu depuis plusieurs années. Elle remercie également les magasins de marée et les ouvriers poissonniers qui ont généreusement participé. Enfin, elle remercie la commune et le conseil portuaire pour leur aide financière.

LES MAIRES DE LOCTUDY

Un prêtre sous l'Ancien Régime

LE PREMIER MAIRE DE LOCTUDY (1790-1800)

Le 10 février 1790, réunis en la chapelle de Pors-Bihan les membres de la nouvelle assemblée communale de Loctudy élisaient maire Pierre Alain Denis, recteur de la paroisse. Le même jour ils prêtaient serment de «maintenir de tout leur pouvoir la constitution du royaume, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi et de bien remplir leur fonction tant que la religion catholique le leur permettra».

Cette élection constituait la mise en application du décret de la constituante du 22 septembre 1789 qui créait outre les départements, les districts et les cantons «une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse et communauté de campagne». Au plan de l'organisation, si ce n'est l'élection d'un maire, le changement paraissait limité : la commune succédait à la paroisse et l'assemblée communale prenait la place du «corps politique» composé de douze délibérants, de deux syndics et de fabriciens. A cette époque où le spirituel et le temporel se mêlaient intimement, cet organisme représentatif, qui siégeait sous la présidence du recteur et en présence d'un sergent féodé du baron du Pont, le sieur Le Gentil de Rosmorduc de Kerazan, avait pour mission de répartir et de récolter les impôts directs, de lever les hommes pour les milices et de désigner les personnes participant aux corvées sur les routes. L'entretien de l'église et du cimetière faisait partie d'une action administrative relativement sommaire.

Actuellement au moment où les structures territoriales évoluent (création des communautés de communes, de pays, émergence des régions), il paraît utile de rappeler comment était organisé notre territoire sous l'Ancien Régime.

A Rennes, capitale de la province, le roi était représenté par un gouverneur depuis 1532 et par un intendant (ancêtre des préfets) depuis 1689. Toutefois la Bretagne avait conservé en exécution du traité d'union de 1532 certaines franchises (droit de voter les impôts), des états (sorte de conseil régional) et un parlement de justice. Au plan local, à Pont-l'Abbé, un subdélégué représentait l'intendant et un receveur des devoirs encaissait les taxes indirectes perçues au profit des états de Bretagne.

Mais l'homme le plus puissant du lieu était le baron du Pont qui régentait le pays bigouden et qui bénéficiait de multiples privilèges féodaux, dont le droit de haute et basse justice. Ce système inégalitaire avait fait l'objet de multiples critiques de la part des douze délibérants et des quatorze autres «manants» qui, lors d'une séance tenue le 7 avril 1789 en la chapelle de Pors Bihan, rédigèrent les cahiers de doléances de Loctudy. Dans ce document ils réclamaient essentiellement l'égalité, la justice, la suppression des droits féodaux tout en se prononçant pour le maintien des droits et franchises de la Bretagne. La mise en œuvre de certains de ces principes, sauf le dernier qui n'a pas été retenu dans la nuit du 4 août, se traduit par une nouvelle structuration territoriale formée de la commune, cellule de proximité, du canton de Pont-l'Abbé où siège un juge de paix, du district de Quimper et le département du Finistère, tous deux dirigés par des directoires élus (les préfets ne seront créés que sous Napoléon).

La chapelle de Pors Bihan

Si la commune succède à la paroisse, elle n'a pas le même assise territoriale. Elle perd les parties est de Pont-l'Abbé (cité qui possédait une communauté de villes depuis 1629) et de Plobannalec, son enclave de Plomeur (Langeriguen et Langougou) mais gagne le territoire de Saint Quido (aujourd'hui Larvor) prélevé sur la paroisse de Plonivel qui est dissoute. Mais cette nouvelle structure ne prendra véritablement corps qu'en 1792 : quant à la nouvelle paroisse, elle ne fonctionnera effectivement qu'en 1801 lors du concordat.

Comme ce fut fréquemment le cas dans le diocèse de Cornouaille, le recteur Jean Alain Denis fut élu maire. Il était né à Quimper en 1734, fit ses études supérieures en Sorbonne où il décrocha une licence de théologie et fut ordonné prêtre en 1758. Après avoir exercé son ministère à Lennon, à Ergué-Gaberic, il fut nommé recteur de Loctudy en 1787. C'était selon sa biographie qu'a retracée le chanoine Le Floc'h dans le bulletin paroissial n°107 août-septembre 1977 un sujet de distinction en tout genre de mérites, excellent prédicateur (appréciation de l'évêque Conan de Saint Luc de Quimper). Il n'y a pas de trace de son action en tant que maire de Loctudy. Sans doute a-t-il poursuivi avec la nouvelle assemblée municipale, avec les officiers, avec le procureur, l'œuvre qu'il menait dans l'ancienne structure avec le corps politique de la paroisse. De plus son mandat fut bref, car un mois après son élection, le 19 mars il démissionnait comme les autres élus.

La raison de ce retrait se trouve vraisemblablement dans la promulgation de la constitution civile du clergé qui allait à l'encontre de ses convictions religieuses, exprimées dans le serment prêté le 12 février. De ce fait il refusa d'adhérer à cette constitution et devint réfractaire. Mais il continua de servir en sa paroisse jusqu'en 1792 qu'il quitta après avoir rendu les comptes de l'église à la municipalité présidée alors par Michel Le Coader. Comme de nombreux prêtres insermentés, il fut exilé en Espagne : il résida pendant dix ans à Saint Jean de Compostelle en Galice. A son retour, il fut nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint Corentin où il décéda le 5 avril 1804.

Après l'épisode de son court mandat discutable, car il n'était pas dans la logique des nouvelles institutions qu'un même homme cumulât les fonctions de recteur et de magistrat municipal. Les maires de l'époque de la révolution s'ils n'occupèrent leurs fonctions que durant des périodes limitées eurent à régler les difficiles problèmes posés par les réquisitions des denrées et par les levées d'hommes pour l'armée. Il est vrai que c'était une dure époque de transition : la stabilité ne sera acquise qu'en 1800 avec la nomination de Jean René Furic de Kerguiffinan. ■

LE «LYCEE PAPILLON»* A KER KERREK (1939 - 1945)

UN LYCEE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE A LOCTUDY

2 Septembre 1939
Déclaration de guerre des Alliés à l'Allemagne nazie.
Un certain nombre d'enfants est resté à Loctudy car en ces jours d'incertitude et d'inquiétude (l'Allemagne vient d'envahir la Pologne) le gouvernement français a demandé que sauf raison particulière, les colonies de vacances gardent leurs enfants sur place.

Il faut cependant envisager la rentrée scolaire et résoudre le problème de la scolarité : Il y a ceux qui passaient l'été dans les maisons (résidences secondaires) de leurs parents, et il y a surtout ceux de la colonie de vacances de Ker-kerrek, tenue depuis plusieurs années par le Colonel Domenech de Celles et son épouse. Parmi eux se trouvent naturellement les enfants ayant l'âge d'être en «primaire» (donc à Loctudy) mais aussi ceux du "secondaire", pour lesquels il faut réussir malgré tout cette année terrible s'annonçant si sombre et si incertaine. Première nécessité : trouver les indispensables professeurs! Reste la solution du lycée de Pont l'Abbé qui va rouvrir. On affrête donc les cars (L'Helgouar'ch et Le Berre) pour y emmener les enfants.

Premier problème : pas de cantine prévue pour les filles mais seulement pour les garçons! or elles sont six, pour lesquelles il faut trouver une solution... Par bonheur, elle survient : Mme Souben, épouse du médecin de Pont l'Abbé, accepte de les prendre chez elle à déjeuner.

Alors, commence la première journée de classe, évidemment sans livres ni fournitures : on distribue les revues qu'on fait lire («Match» en était !), mais en fin d'après-midi, l'annonce brutale survient : «Vous direz à vos parents que le lycée n'ouvre pas !»...

Chacun et chacune tentent aussitôt de joindre père ou mère, mais retournement extraordinaire ! Une autre nouvelle encore plus imprévue tombe ce même soir : les enfants voient arriver Yves (en vélo !), le propre fils du Colonel, annonçant triomphalement : «Demain, classe à la colonie !»

Evidemment une telle naissance ne peut se faire qu'avec des moyens de fortune, car il n'y a à Loctudy aucun professeur immédiatement capable d'enseigner toutes les matières des programmes. On se débrouille comme on peut, et pas si mal... Melle Renée Gabriet, monitrice l'été à la Colonie, enseignera his-

Un des bâtiments du lycée à Ker-Kerrek, rue de la Palue

toire et math, Mademoiselle Sivart fera le français, et c'est aux classes les plus importantes que le colonel enseignera les mathématiques, et sa propre fille May le latin. Il y a aussi Mr Mauduit (français/latin), Mr Périgot (Philo) c'est lui qui donne les notes négatives : de -2 à -12 ! (Il découpe le bout de ses chaussures pour faire place à ses engelures recouvertes de bandages), Monsieur Appert : les mathématiques, Monsieur Caillaud : l'anglais (lui-même est anglais naturalisé français, sa femme belge, et son fils anglais). Ils passeront ces temps sombres avec les faux papiers fournis par le maire de Plomeur. Une seule discipline manque : le grec qui se fera (à bicyclette) à Pont-l'Abbé chez Mr Grunchec. En fait, ce lycée, qui n'a pas de précédent à Loctudy est une fort intéressante nouveauté pour les parents, souvent obligés d'emmener leurs enfants à Quimper, car à Pont-l'Abbé, que ce soit «Saint Gabriel» pour les garçons ou «les Carmes» (pour les filles), on ne va qu'au brevet ! Très vite les places vont alors manquer car arriveront bientôt les nouveaux élèves, réfugiés de la proche Belgique (première attaquée et occupée), de notre pays bigouden, du Lykès «glazic», de notre voisin Pays de l'Odet, ceux-là prenant avec leurs vélos le «bac» Bénodet-Ste Marine, et même de Concarneau. Plus tard débouleront quelques étudiants du collège de Vannes vidé en une nuit par les allemands pour graffitis anti-nazis dessinés sur les murs.

La totalité des élèves approchera le beau nombre de cent cinquante dont une cinquantaine environ seront présentés au bac et reçus ! Bien sûr, pour le Rectorat de Rennes il fallait certains diplômes : ce fut alors Jacques Appert qui en eut le titre malgré l'évidence que la création du Lycée était l'oeuvre du Colonel, comme il en fut aussi le véritable Directeur. Dans cette horrible époque de guerre on se débrouille pour trouver les lieux de classes : la plupart des cours ont lieu à Ker-Kerrek, mais aussi dans les maisons voisines (prêtées), où logent plusieurs garçons. De tous les professeurs, le plus inattendu est Mr d'Hotman de Villiers St Georges, qui malgré son nom très français du XVII ème siècle est parfaitement russe, (de l'émigration) descendant sans doute de l'un de ces huguenots chassés par Louis XIV. Il s'habille d'une manière qui nous semble curieuse : chemise sans col (à la russe), redingote à queue de pie, et porte un bouc à la Lénine. Enseignant le français et le latin, il est d'une grande douceur et très bon professeur.

Il faut ajouter qu'à part quelques uns, la plupart des professeurs sont bénévoles, et parmi eux Madame Gicquel (anglais) qui sera plus tard la grand mère de Christophe de Ponfilly, ami du commandant Massoud et auteur du film : «Massoud l'Afghan». Le jeune lycée a des côtés très sympathiques : la cantine, cuisine excellente faite «maison» servie à table par deux jeunes femmes de Loctudy, bien entendu en superbes coiffes bigoudènes (cette année là, leur hauteur est à son maximum : 32 centimètres !). N'oublions pas non plus les équipes de «basket» qui disputèrent des matches contre les «cormorans» de Penmarc'h, la «Jeanne d'Arc» de Pont-l'Abbé, etc...

Les enfants sont habillés comme ils le peuvent : l'un d'eux désirant revêtir un pantalon pour passer son «bac» à Quimper, n'a rien de ce genre, mais seulement des culottes courtes. Coïncidence : le Gouvernement de Vichy annonce que l'on pourra échanger dans certains magasins deux culottes courtes contre un pantalon à jambes longues. Terrible époque : Loctudy sera occupé, bien entendu, et pas seulement par les Allemands, qui à quelques kilomètres d'ici construisent le fameux «mur de l'Atlantique», ou plutôt le font construire en attrapant ici et là les hommes valides, mais aussi par des contingents de l'armée Vlassov (Caucasia-Land), ces russes pris dans l'armée allemande pour leur malheur. Si un imprudent jeune homme s'aventure avec sa «plate» vers l'ouverture de la baie et s'approche du phare (rouge à cette époque), les balles sifflent rapidement autour de lui, allemands et russes, en tirs croisés lui barrant la route vers l'ennemi anglais... Le Général de Penfentenyo surveille tout ce monde d'uniformes ennemis, leur parlant d'un air sombre et distant, empêchant les exactions.

Les années passent, durant lesquelles, parmi la génération de la guerre, quelques uns auront eu le bonheur de faire leurs études conduisant au bac, dans des conditions exceptionnelles, ayant sous les yeux un magnifique paysage marin avec le «plus» qui peut prêter à sourire : le «lycée Papillon» ? Un lycée mixte à cette époque, une première !

**Célèbre chanson de l'époque*

Avec l'aimable participation de H. Domenech de Celles

PETITES RANDONNEES A VELO

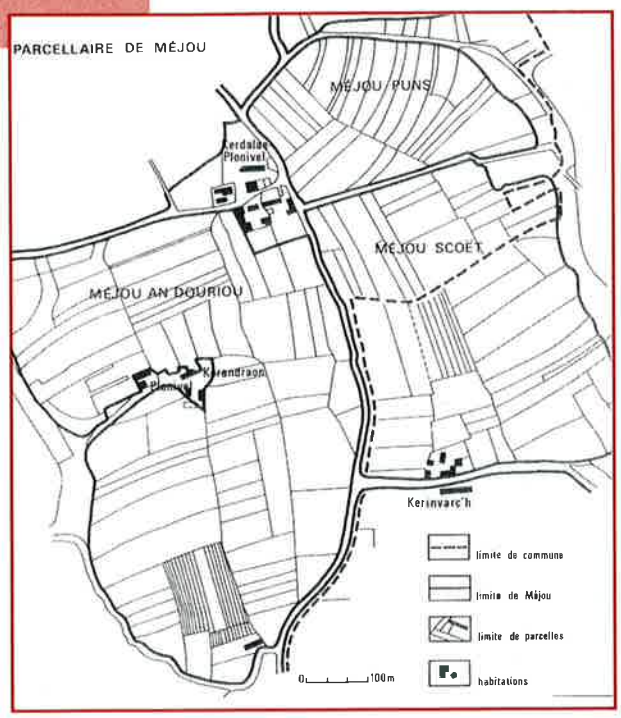

Un exemple de «méjou» entre Loctudy et Lesconil

13 juillet 2001 – 9 heures Beau temps : après la photo de famille, un petit groupe d'une trentaine de personnes où tous les âges à partir de sept ans se côtoient, s'apprête à quitter l'office du tourisme de Loctudy. Un bref rappels de consignes de sécurité : rouler à la queue leu leu, tendre le bras... et la caravane s'ébranle à un train de sénateur.

L'itinéraire n°1 choisi aujourd'hui débute par un commentaire sur les deux stèles gauloises (ou armoricaines) implantées dans le bourg et nous fait tout de suite prendre la route de Larvor. Nous découvrirons dans l'ordre les fontaines de Poulpeye et de Kérandouret, le bois de pin de Pontual puis, avant de franchir la symbolique frontière de Larvor, nous jetterons un coup d'œil sur la dune d'Ezer où subsistent quelques pierres d'un dolmen ruiné et ensablé.

Le sympathique chemin côtier de Kerfriant nous mène ensuite à la chapelle de «La Porte Ouverte» avec sa magnifique verrière moderne et ses nombreuses sculptures ayant pour sujet la bible : commentaire par l'abbé Descamps.

Encore deux cents mètres et laissant là les vélos, la petite troupe prend le chemin de la grève. Après une courte halte et un bref historique devant le poste de garde-sémaphore de Pichpoud, tout ce joyeux monde se regroupera autour de deux fours à goémon pour écouter François Bargain nous rappeler cette si intéressante époque goémonière et aussi la soude et l'iode.

Puis dans la foulée visite de la chapelle Saint Quido avec sa riche statuaire et son environnement. Après les deux stèles gauloise de Kérandouin, retour par les fontaines de Brémoguer, de Coz-Castel et du Suler. Un court arrêt toutefois devant la chapelle du Croac'hou avant de franchir avec précaution la route, dangereuse à cette époque, de Loctudy à Pont-l'Abbé.

La petite randonnée se terminera par l'ancien chemin des «Bonnes Sœurs» (rue de Kérilis). Ouf ! une belle matinée ! il est 12 h 30.■

À ce jour deux circuits sont proposés, un troisième étant actuellement testé. A chaque site, arrêt, parfois un peu de marche et toujours un commentaire par le ou les accompagnateurs de l'association «Histoire Locale et Patrimoine». L'accompagnement permet d'une part de parfois modifier les itinéraires et surtout aussi d'éviter les petits dérapages : traverser des propriétés sans précautions (au moment des récoltes par exemple)... Randonnées en juillet et août, en partenariat avec l'Office de Tourisme. L'association recherche un ou deux accompagnateurs pour 2002.

Le méjou de Kérandouin

Le mot «méjou» ne laisse pas, à chaque randonnée, d'intriguer nombre de participants. Utilisé par les géographes comme un singulier pour désigner un groupe de champs, le toponyme méjou, dans la réalité, est le pluriel de «maez» dont le sens est «champ non clos, ouvert, open field» par opposition à «Park».

Sur de grands espaces et principalement tout le long du littoral breton s'étendent des «champs ouverts» appelés «méjou» en forme de parcelles jointives, longues et plus ou moins étroites dites laniérées (en forme de lanières) car c'est ainsi qu'elles apparaissent sur les cartes.

Ces champs ouverts ne sont autres que les biens connus «open fields» que l'on trouve aussi dans l'est de la France mais surtout en Grande Bretagne (Somerset) au voisinage immédiat de groupes d'habitations ou de petits villages quand ce n'est pas à proximité d'anciennes villas romaines.

Dans les méjou, les différentes lanières appelées pour les plus petites «sillons» (même si leur largeur s'étend sur plusieurs raies de labour) appartiennent à des propriétaires différents.

Les méjou souvent fragmentés en minuscules lanières à la suite de partages successifs seraient davantage le reflet de situations anciennes où les parcelles étaient assez vastes et généralement utilisées comme unités de travail en commun.

Contrairement au bocage ou chaque parcelle individuelle est désignée par un nom différent, c'est l'ensemble du méjou qui porte un nom.

En somme, les défrichements anciens étant essentiellement à champs ouverts, le paysage originel armoricain aurait été celui d'«open field» dans son ensemble. Les méjou, bien antérieurs aux parcelles bocagères, en seraient des reliques.

Il existe 535 «mejou» en Bretagne dont 529 dans le Finistère plus quelques variantes plus rares en «mejo». On retrouve également 414 «méchou» dans le Finistère.

Sources : A. Meynier (géographe) et P.R. Giot (archéologue).
Remerciements à Marc Cochard (Office de la langue bretonne) pour les noms de champs

D'autres noms de champs :

Tachenn où : champs délimités par des bornes, des piquets ou partiellement par des talus. Ce toponyme employé au sens de «terrain», mais aussi «parcelle» et parfois de «ferme» est plus répandu que les deux autres, soit 4723 «tachen» en Bretagne dont 1538 dans le Finistère.

Park, parkoù, parkeier : champs clos par des talus-haies. Le parcellaire breton nous informe qu'il existe 1633 «parkou» (pluriel) et 9 «parkeier» (double pluriel) en Bretagne dont 636 «parkou» et 7 «parkeier» dans le Finistère. Il s'agit là de toponymes relevés pour des villages et recensés à ce jour. Les noms de parcelles devraient en livrer bien d'autres.

ARTS PLASTIQUES

LE CEAPC

et des prolongements multiples . . .

Couleurs, formes, supports contribuent à la qualité et à la diversité des réalisations des enfants.

Ceci est bien sûr possible grâce au talent et à la pertinence des plasticiens qui allient patience et disponibilité auprès d'eux.

Un des objectifs du Centre d'Eveil aux Arts Plastiques de Cornouaille est de solliciter la curiosité et un questionnement sur une démarche artistique. D'où l'importance du choix de la visite d'un Musée, d'un Centre d'Art Contemporain, ou d'une Galerie pendant un séjour au Centre qui se déroule principalement «en pratique» dans les ateliers. Cette ouverture ne peut que susciter un échange constructif sur la création d'aujourd'hui et renforcer l'expression des enfants.

Dans la lecture d'œuvres d'art, la spontanéité qui émane des enfants rend possible une critique souvent juste et exprimée avec beaucoup de simplicité, sans déflorer ou très peu l'idée que les artistes ont voulu exprimer.

Un séjour au CEAPC dans le cadre scolaire ne doit pas rester une parenthèse, c'est une ouverture sur la création, sur le regard des autres, voire sur le monde.

Par exemple, en s'inspirant de motifs ethniques, de l'histoire des peuples d'ailleurs, le regard des enfants s'aiguise et enrichit, certes, leur potentiel créatif, mais aussi leurs connaissances dans des domaines tels que les sciences, l'histoire, la géographie, les langues... Leur expression en devient par ailleurs plus aisée car ils acquièrent ainsi une plus grande confiance en eux.

Quelques œuvres des élèves du CEAPC

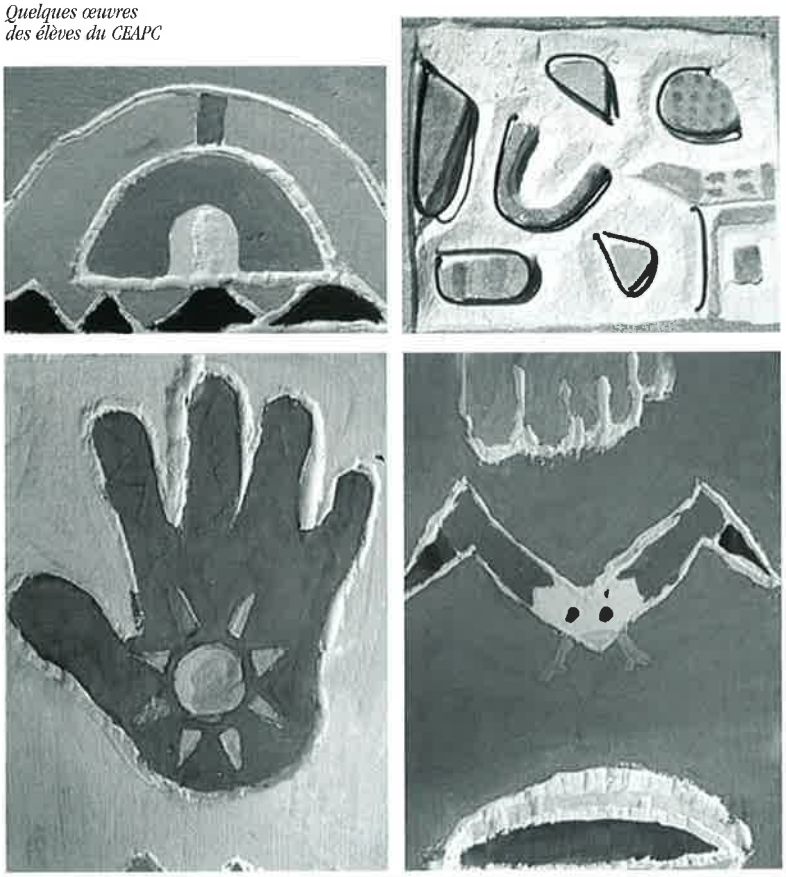

DE L'INFO

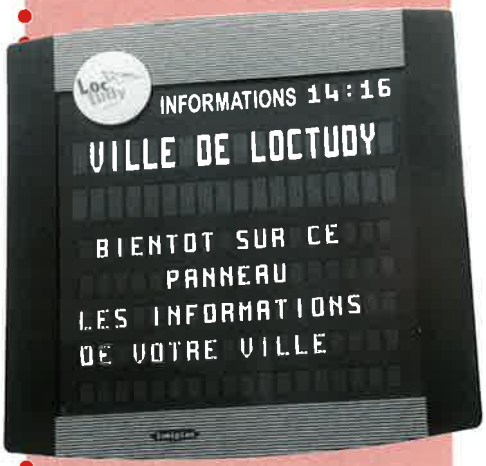

Loctudy met l'accent sur la communication en se dotant de deux panneaux électroniques (Place des Anciens Combattants et Rue de Kerandouret). Ces panneaux ont pour vocation de donner de façon permanente de l'information à l'ensemble des Loctudystes. Des informations multiples sur l'ensemble des événements de la vie de notre commune.

La saisie des informations sera réalisée par l'Office de Tourisme qui pourra mettre à jour les informations sur les animations de la vie locale. Les associations sont invitées à déposer leurs messages auprès de Anne Chaffron (OTSI) ou de Sylvain Bonnel (Maison des Associations). Le nombre des panneaux électroniques pourrait s'accroître selon l'intérêt suscité.

L'atelier de point de croix

L'année 2000/01 s'est très bien déroulée sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la convivialité. Cette année, le groupe s'est agrandi car l'atelier ouvre avec 25 crucifilistes, des projets plein la tête et les doigts qui les démangent déjà!

LIVRE

Bretagne - Un siècle d'architectures
Sous la direction de Patrick Dieudonné.

Véritable inventaire architectural de la Bretagne au 20ème siècle, cet ouvrage tente, sur les dix décennies du siècle écoulé, d'expliquer, en s'appuyant sur une iconographie judicieuse, comment cette terre de tradition qu'est par excellence la Bretagne a accueilli voire assimilé les tendances de l'architecture moderne.

Les auteurs, historiens et architectes, ont fait choix de la Bretagne historique regroupant les cinq départements, et, des villas néo-classiques du début du siècle, on aboutit à l'an 2000 illustré par le palais de justice de Nantes de Jean Nouvel.

Le Finistère se taille la part du lion aussi bien par le nombre d'édifices répertoriés que par le foisonnement des styles. On retiendra «Ty Kodaks», boulevard de Kerguelen à Quimper, figure emblématique de l'art déco, édifié en 1933 par Olivier Mordrelle.

Le département connut aussi sa période «dôme», qu'on retrouve au «village de vacances Renouveau» à Beg-Meil (1969), les envolées de béton, en forme de maisons-cratères, l'apport décisif du bois en façade et l'avènement des larges baies vitrées.

La «Maison de Lanorgar» à Loctudy (1972), due à l'architecte Erwan Le Berre, a déjà connu la faveur des magazines spécialisés. Elle renoue avec la conception traditionnelle des toits pentus couverts d'ardoise tout en adoptant la modernité qui lui confèrent ses plans encastrés, ses murs élancés, ses grandes ouvertures formant façade où le sapin du nord fait bon ménage avec la pierre.

On lira avec intérêt cet ouvrage de référence auquel «Le Monde» a consacré une excellente critique.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis son ouverture en février, la bibliothèque, qui est désormais municipale, a retrouvé ses lecteurs fidèles et assidus. Public qui au fil des quelques mois écoulés, s'est considérablement élargi pour dépasser le cap des mille inscrits au courant de l'été.

Les raisons de cet afflux d'inscriptions sont multiples : des locaux attractifs et accueillants où les lecteurs se repèrent facilement, des collections enrichies dans tous les domaines (plus de 2000 livres ont été mis en service avant l'été), des horaires d'ouvertures plus nombreux, des animations ponctuelles ou suivies, notamment un après-midi contes avec Fiona Mac Léod, une exposition et un concours sur les Pirates et Flibustiers et en octobre une exposition plus conférence et animation intitulée «Bébé bouquine».

Onretiendra aussi la reprise fin novembre des conférences de Mme Maurel, projet d'animation sur l'année scolaire avec toutes les écoles et la poursuite de l'accueil des assistantes maternelles dans le cadre du RAM (relais assistantes maternelles).

La satisfaction du public nous encourage à poursuivre dans cette dynamique.

Ty-Kodak à Quimper

La maison de Lanorgar

L.A.C.

Demandez le programme...

Avec la mission de service public visant à développer la culture au travers d'un programme d'activités et de manifestations diverses sur un site facilitant les échanges et les rencontres, le LAC, association agréée «jeunesse et éducation populaire» et aidée par la municipalité, établit à chaque rentrée le calendrier d'octobre à juin. Celui-ci a été diffusé dans les boîtes aux lettres lors de la distribution des prospectus. Cependant, si vous ne l'avez pas reçu ou alors égaré, vous pouvez vous le procurer au poste «accueil» du LAC. Outre les nombreuses activités et manifestations détaillées, y sont également présentées les informations pratiques : les tarifs d'adhésions, de souscriptions, de locations ainsi que l'organisation interne du LAC. D'ici la fin de l'année sont programmés :

2 séances de connaissances du monde
le 17 novembre à 17 h : La Thaïlande
le 2 décembre à 15 h : Le Maroc

Concert de musique classique avec l'ensemble Matheus le dimanche 25 novembre à 17 heures,

2 conférences organisées par l'Université du Temps Libre (UTL)

le 20 novembre : les grands travaux (tunnel sous la Manche – TGV Méditerranéen...) par Pierre Thonon,

le 18 décembre : remorquage et sauvetage en mer par Monsieur Bulot, commandant en retraite de l'Abeille-Flandres.

2 conférences sur l'euro :
le 25 novembre à 14 h 30
le 7 décembre à 20 h 30.

Par ailleurs, le **marché de l'art et de l'artisanat** se déroulera les 15 et 16 décembre. Ce sera l'occasion de faire ou de compléter ses achats de Noël...

Le dimanche 21 octobre 2001 s'est déroulée une séance exceptionnelle de l'Atelier théâtre du LAC en faveur des victimes de la catastrophe de Toulouse. 200 spectateurs sont venus assister à la représentation et ainsi apporter leur soutien.

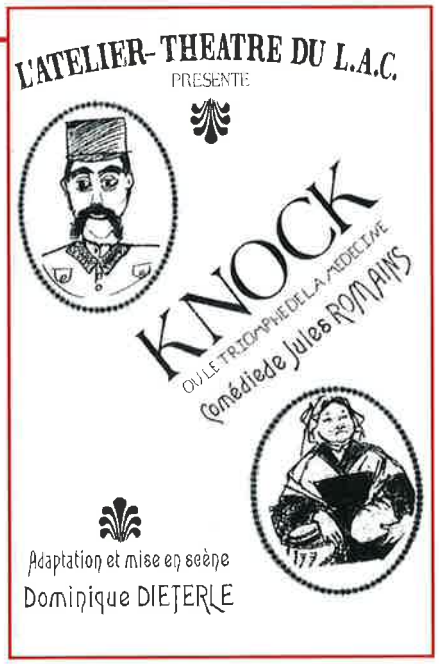

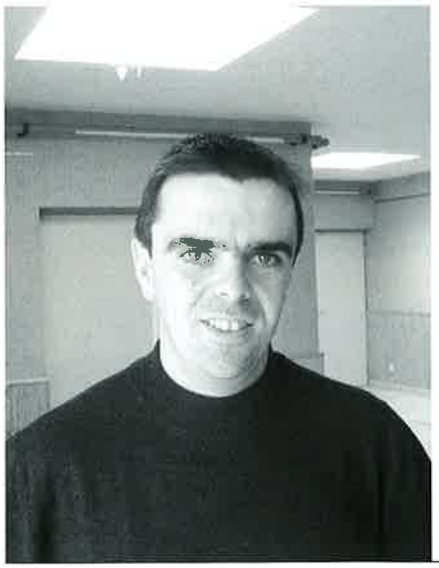

Yannick Brun un nouvel animateur au LAC

Suite au départ de Gaëlle Bourdin, le LAC s'est attaché les services d'un nouvel animateur-gestionnaire. Il s'agit de Yannick Brun, un jeune de 25 ans, originaire de Tréogat.

La municipalité et la rédaction de l'Estran lui souhaitent la bienvenue et une bonne réussite dans sa nouvelle fonction.

LOCTUDY PRATIQUE

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

- hors saison

Loctudy	lundi, mercredi, vendredi (matin)
Larvor	lundi après-midi, mercredi et vendredi matin sauf dimanche et jours fériés.
Sacs jaunes	mercredi matin

En cas de modifications, ces horaires seront communiquées dans la presse.

CONTENEURS SPECIALISES

En centre ville et divers quartiers, pour bouteilles plastiques, verres, journaux et «sacs jaunes» destinés à des matières spécifiques recyclables (liste sur le conteneur).

DECHETTERIES

Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin

Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

MARCHÉS

Loctudy	mardi matin (devant la mairie)
Pont-l'Abbé	jeudi

OFFICES RELIGIEUX

Eglise paroissiale : Tous les jours, à 9 heures (sauf lorsqu'il y a célébration d'obsèques)

samedi : 18h30 – dimanche : 10h30

En hiver, messe de 9h dans la chapelle de St Gabriel au lieu de l'église.

Chaque dernier vendredi du mois, messe célébrée à la maison de retraite à 17h au lieu de 9h le matin.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur la délimitation des zones d'assainissement (ex POS).

Le commissaire enquêteur, Monsieur Raymond Le Saux de Fouesnant a été désigné par le président du tribunal administratif. L'enquête publique se déroulera du 19 novembre* au 27 décembre 2001 de 14h à 17h.

Les observations sur le projet pourront être consignées sur les registres d'enquêtes déposés en mairie, ou être adressées par écrit au commissaire enquêteur. Les rapports et conclusions de ce dernier transmises au maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête seront à la disposition du public en mairie.

*de 9h à 12h

PREPARATION MILITAIRE MARINE

Un cycle de préparation Militaire Marine ouvrira à Brest dans le courant du mois de novembre.

Les candidats doivent être âgés de moins de trente ans au 1er octobre 2001.

Les demandes de dossiers d'inscription peuvent être effectuées auprès du CIRAM de Brest-8, rue Colbert-BP 43-29240 Brest Naval- 02 98 22 15 07

NAISSANCES :

30.06.2001	Chloé BERVAS
04.07.2001	Clarisse GLOAGUEN
15.07.2001	Matteo LE FLOC'H
18.07.2001	Léna GUILLEAU
20.01.2001	Aurélie BILIEN
28.07.2001	Swéva GUIRRIEC
04.08.2001	Eugénie CASTELA
13.08.2001	Quentin GOUYEN
20.08.2001	Anna ACQUITTER
30.08.2001	Nora TANNIOU
04.09.2001	Louis CALVEZ
06.09.2001	Elsa SOURON
21.09.2001	Estelle ARNOUS des SAULSAYS

MARIAGES :

04.07.2001	Denis LE MIGNON et Jocelyne QUÉRÉ
06.07.2001	Antoine SEILIEZ et Cécile DUCHÉ
13.07.2001	Thierry LE LAY et Aude CARIOU
28.07.2001	Yann COQUET et Catherine COLLIN
08.09.2001	Jean-Pierre SCOARNEC et Isabelle PAILLETTE
08.09.2001	Raphaël BÉCHENNEC et Céline TEYSSIER
15.09.2001	Erwan GUÉGANO et Marilyn FOURDAN
15.09.2001	Frédéric BASSEMENT et Gaëdig BRIGANT

DECES :

20.06.2001	Agnès LE FLOC'H veuve GUÉGUEN - 59 ans
30.06.2001	Yves HENTIC - 42 ans
04.07.2001	Anne SALAÜN épouse PAUL - 76 ans
05.07.2001	Antoinette METZGER veuve LE FOUEST - 96 ans
17.07.2001	Marie Louise CHEVER veuve CHARLOT - 81 ans
13.08.2001	Jacques BARCHASZ époux BAUER - 70 ans
15.08.2001	Marie Catherine COSSEC veuve DIASCORN - 93 ans
19.09.2001	Germaine LE BEC - 87 ans
27.08.2001	Yvonne MOREAU épouse HUDE - 78 ans
29.08.2001	Denise LE LAY veuve LE ROUX - 76 ans
20.09.2001	Hervé GUÉGUEN époux YVIN - 86 ans
27.09.2001	Anne-Marie HÉLIAS veuve RAPHALEN - 88 ans
29.09.2001	Loïc LE COUSTUMER époux LE GLOANE - 59 ans
07.10.2001	Marie Jeanne BIGER veuve NÉDÉLEC - 89 ans
07.10.2001	Léon LARNICOL veuf DRAOULEC - 83 ans
12.10.2001	Jacques FOUQUIER époux DIETRICH - 45 ans
04.08.2001	Henriette NIGNON veuve MARGAINE - 91 ans à SIERENTZ (Alsace) née à LOCTUDY le 20.01.1910

L'ÉTAT CIVIL 2001

Premier marché bio à Kérazan

Plus de 2.000 personnes au Marché de l'art

LES MULETS...

NOUVEAUX PANNEAUX A LOCTUDY...

Repas des ancie 265 convives au Dourdy

reniers : de chineurs au LAC

Conseil municipal oui à l'extension du port de plaisa

es Lundis du port : e affaire bénévolem ondement menée

Paroisse : première messe pour Sébastien Guiziou

Bibliothèque municipale : un millier d'adhérents

Théâtre au LAC : le docteur Knock a enchanté le public

Bénédiction de Margodia

progrès

Loctudy ar mor

ouest france

LA DEMOISELLE DE LOCTUDY®